

Décret n° 98-375 DU 9 novembre 1998
portant nominations au ministère de l'enseignement
technique et de la formation professionnelle

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 77-228 du 5 mai 1977 portant création de la direction des études et de la planification au sein des ministères ;

Vu le décret n° 98-165 du 12 mai 1998 portant attributions et organisation du ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 002-97 du 2 novembre 1997 tel que modifié par le décret n° 98-5 du 20 janvier 1998 portant nomination des membres du Gouvernement ;

DECRETE :

Article premier.- Sont nommés au ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle :

- M. Félix ONKA : directeur des études et de la planification.
- M. Jean KAYA : directeur de la documentation et de la gestion informatique.
- M. Bertin EKONTSOLI : directeur des examens et des concours.
- Mme Nathalie Blanche KAKY NDEMBE : directrice de la coopération.

Article 2.- Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera inséré au Journal Officiel./-

Fait à Brazzaville, le 9 novembre 1998

Le Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre de l'enseignement technique et
de la formation professionnelle,

André OKOMBI-SALISSA.-

Le ministre des finances et du budget,

Mathias DZON.-